longtemps, entendait de l'autre cote de la cloison un bruit qu'elle ne s'expliquait pas.

Ce forfait est d'autant plus odieux que les parents jouissent d'une certaine aisance. Le corps de l'enfant n'est qu'une squelette, les yeux sont sans regard; il est mott suffequé par l'air extérieur pendant qu'on le transportait à l'Enfant-Jésus.

La police a eu beaucoup de peine à protéger les parents contre l'iddignation des voisins; le père seul a été incarcéré, la mère est gardée à vue dans aon appartement.

L'état du général Saussie Paris, 29 juillet. — L'état du général Saussier a en empirant.

Une condamnation à mort sailles, 29 juillet. — Le nommé Langot, qui na sa femme le 22 avril dernier, vient d'être mné à mert.

L'agitation en Catalogne

Madrid, 29 juillet. — La situation est très grave dans toute la Catalogne; le gouvernement a en-voyé des renforts de troupes sur divers points où l'agitation semble plus grande.

Le traité angle français Londres, 29 juillet. — La signature du traité anglo-français n'aura pas lieu avant un ou deux jours ; l'accord est néanmoins considéré comme

ertain. Les deux délégués anglais à la commission de

Les deux délégués anglais à la commission de délimitation du territoire compris dans la boucle du Niger sont désignés. Lord Aberdore a dit que Tombouctou avec tout le bassin du Niger est destiné à passer aux mains de la France.

La compagnie du Royal Niger, prévoyant l'éventualité de la conquête du D ho rey par la France, a cru oppor and ce cordurs un traité avec les royaumes de Borgoa, de Solote et de Dandou, traité conférant à la compagnie une juridiciion complète sur toutes les personnes qui n'appartiennent pas à la nationalité de ces royaumes. Les droits sur les sucres aux Etats-Unis

Washington, 29 juillet. — Un certain nombre de men pres républicains du Sénat et de la Cham-bre des représentants se sont réunis hier à Was-hington pour discuter le projet de tarif doua-

nier.

Ils ont convenu de proposer la franchise d'importation du sucre pour une année, avec liberté
pour le président de rétablir les droits sur cet article, s'il juge que l'expérience tentée donne de
mauvais résultats.

L'affaire de Zanzibar

Paris, 29 juillat. — Le ministre des affaires trangères communique aux journaux la note sui-

« Certains journaux continuent à publier sur l'é-tat et les bases des négociations qui se poursuivent actuellement entre les cabinets de Paris et de Lon-dres, à l'occasion de l'affaire de Zanzibar, des notes inexactes.

inexactes,

» C'est ainsi que plusieurs d'entre eux afirment
que le traité sera signé aujourd'hui même et que
d'autres publient des analyses de ce traité.

» Tort écal est de pure fantaisie.

» Les négociations se poursuivent régulièrement
et on estime qu'il ne faut faire preuve en cette circenstance d'aucune précipitation.»

Les manœuvres navales

Cherbourg, 29 juillet. — M. Barbey, ministre de marine, vient d'adresser à l'amiral Duperré la lépêche suivante iépéche surante : « Conformément à votre demande, je vous autorise garder sous vos crdres la division cuitassée du Nord et les bâtiments mobilisés, jusqu'au 30 juillet

au lieu du 28.

» Le Sfax restera attaché à la division cuirassée du Nord.»

du Nord.»

La dislocation des escadres, qui devait avoir lieu aujourd'hui est donc remise à mercredi.

Les navires mobilisés rejoindront immédiatement leur port d'attache.

Le départ de l'escadre de la Méditerranée n'est

pas encore fixé. Les enfaats de l'hospice de Cherbourg, sur l'au-

torisation de l'amiral Duperré, se sont embarqués à midi à bord des embarcations de l'escadre et ont été conduits à bord du Formidable qu'ils ont Une collation leur a été offerte.

Voyage de Guillaume II en Russie

Vienne, 29 juillet. — La nouvelle aujourd'hui officielle que M. de Caprivi accompagnera l'empereur d'Allemagne en Russie, inspire dans nocercles diplomatiques et gouvernementaux, les plus vives inquietudes quant au résultat de ce

On y voit une tentative très décidée du jeune empereur de chercher un compromis russo-alle-mard dans lequel l'Autriche Hongrie serait sa-

L'indépendance de la Bulgarie

Vienne, 29 juillet. — Il se confirme que le gouvernement austro-hongrois est favorable à la proclamation de l'indépendance de la Buigarie.
Toutefois, on n'est pas encore fixé sur les intentions des autres puissances. On ne sait pas encore ce que fera l'Angle-

En ce qui touche la France, on dit ici que sa conduite se déterminera d'après celle des puissan-ces dont les intérêts sont plus directement enga-gés en la question, notamment la Russie.

La guerre entre San-Salvador et Guatémala

New-York, 29 juillet. — Des dépêches de San-San-Salvador s'avance fermement contre la ca-

San-Salvador s'avance termement.

San-Salvador s'avance termement.

Le ministre américain a requ des instructions
portant qu'il devait offrir ses services comme arbitre entre les deux parties belligérantes.

De Mexico, on mande que le gouvernement obcareara une complète neutralité vis-à-vis des trou-

servera une complète neutral bles de l'Amérique centrale. Une expédition anglaise au Zambèze

Londres, 29 juillet. — On mande du Cap que la compagnie anglaise de l'Afrique du Sud prépare une expédition vers le Zambèze. Au conseil des ministres

Paris, 29 juillot. — Les ministres se sont réunrs ce matin à l'Elysée, sous la présidence de M. Carnot.

M. Yves Guyotétait seul absent.

L'ÉCOLE DE DESSIN

M. Bourgeois a fait signer un décret rattachaut Ecole nationale de dessin pour les hospices à

l'Ecole des arts décoratifs et plaçant ces deux éta-

L'ONTERPELLATION LE SENNE.

M. Constans a entretenu le couseil de la question qui doit lui être posée jeudi prochain,par M.
Le Seune, député de Paris, au sujet des agences d'émigration dans la République argeatine.

OUVERTURE DE CRÉDITS

M. Constans a fait signer par M. Carnot un projet de loi portant ouverture, au ministère de l'in-

M. Constans a tait signer par M. Carnot un projet de loi portant ouverture, au ministère de l'intérieur d'un crédit de 2 millions en vue d'assurer conformément à l'art. 25 de la loi du 24 juillet 1889, le paiement des contributions de l'Etat pour l'année 1890 aux dépenses pour les enfants assistés ou moralement abandonnée.

LES MANGEURES NAVALES

M. Barbey a rendu compte de son voyage qu'il vient de faire en vue d'assister aux manœuvres navales.

LA RÉGLEMENTATION DES COURSES

navales.

LA REGLEMENTATION DES COURSES

Les ministres se sont enfin entretenus de la question de réglementation des courses.

M. Develle a annoncé qu'il allait convoquer une commission chargée d'élaborer les règlements. De son côtés, M. Constans a annoncé qu'il n'avait pas l'intention d'autoriser les sociétés de ceurses à installer le pari mutuel hors du champ de courses. Le pari mutuel ne continuera à fonctionner que dans l'hippodrome.

M. Constans a entretenu le conseil de la question qui doit lui être posée par M. Letellier, député d'Alger, concernant l'emploi des fonds provenant de la retenue effectuée par le pari mutuel au profit d'œuvres de bienfaisance.

M. Constans demandera à la Chambre de prendre les mesures nécessaires pour que ces fonds

M. Constans demandera à la Chambre de pre-dre les mesures nécessaires pour que ces fonds soient mis à la disposition du ministre des finan-ces afin de pouvoir être dépensés au profit des œuvres de l'assistance publique, selon les règles de la comptabilité publique.

NOUVELLES MILITAIRES

Les fortifications de Belfort. — Le ministre de la guerre vient d'accorder l'élargissement de la porte de France. Les souterrains, ponts-levis, ponts fixes et fossés vont disparaitre pour faire place à une large avenue de 18 mêtres. La ville payera, contre l'abandon de cetts partie du front de fortifications de Vauban, 35,000 francs à déduire des 400,000 francs qu'elle doit payer contre l'abandon de tout le front.

francs qu'ene doit payer contre l'abandon de tout le front.

Elle autorise la construction à travers les grandes artères des faubourgs de sections de voies ferrées devant se relier au réseau stratégique du groupe de défense.

La disparition de la porte de France laissera quelques regrets aux amateurs d'archéologie. Cette façade porte, comme la porte de la citadelle de Strasbourg, les armes du Roi-Soleil, le millesime de la construction des fortications de Vauban et de remarquables scuiptures du 17e siècle.

Mouveaut detroupes — Sur le proposition

quables sculptures du 17e siècle.

Mouvement detroupes. — Sur la proposition de M. le général commandant le 19ecorpa, le ministre vient de décider que le 2e batailion d'infanterie égère d'Afrique sera affecté en entier à la division le Constantine dès qu'il sera rapatrié du Tonkin en août et septembre. La portion principale de corps se trouve déjà dans la région de Tunis.

Le 135e de ligne aux manœuvres. -- Voici des renseignements sur les manœuvres de la 18e di-vision d'infanterie, en ce qui concerne le 135e de

igne :

1º septembre. Départ d'Angers. Cantonnement à
Beaufort-en-Vallée.

2 septembro. Manœuvre de régiment contre régi-ment. Cantonnement à Vernantes.

3 septembre. Marche tactique de la 36s brigade.
Cantonnement à Château-la-Vallière. (Indre-et-Loire)

4 sentembre. Renos

4 septembre. Repos. 5 septembre. — Manœuvre de brigade contre bri oseptembre. — Mancavie de Signale Contre Ut. 6, 7, 8 septembre. — Mancavire de division contre n ennem liguré et représenté. 9 septembre. — Repos. 10, 11 et 13 septembre. — Manœuvre de division

contre division.

Biien que les cantonnements ne soient pas indiqués à partir du 6, nous savons que la 18e division so dirigera sur Chiteau-Renault et reviendra ensuite à Amboise pour y manœavrer contre la 17e division.

Les soldes. — A partir du ler janvier 1891, l'unification des soldes sera complète pour les officiers de tutes armes et de tous grades, y compris, cette fois, les officiers supérieurs d'infanterie.

Enfin!

tols, res officiers superseave a transfer de la legación de la legación de centima qui est nécessaire pour porter leur solde au tarif définitif d. 28 centimes. A cette date, les soldes seront complètement unifiées aussi pour la troupe.

En marcho. L'indemnité journalière ou de séjour allouée aux officiers voyageant en troupe ou isolément sera, à partir du ler janvier 1831, portée :

tée : De 5 à 10 francs, pour les officiers supérieurs, de 3 à 3 francs, pour les capitaines, et de 3 à 6 fr. pour les lieutenants et sous-l'eutenants En outre, des indeamités de bagages seront al-louées aux officiers se déplaçant isolèment pour le service. service.

Eufin, les sous officiers rengagés et mariés, qui changeront de garnison par ordre, pourront recevoir certaines indemnités de déplacement et de bagages, qui seront déterminées par des tarifs ministeriels à intervenir.

Les manœuvres d'automne. — Le général Billot, qui auri: la direction des prochaines grandes manieuvres du ler corps d'armée, a préparé un hannouves, pour lesquelles il se propose de faire une application aussi complète que possible de la nouvelle tactique.

SITUATION MÉTEOROLOGIQUE. Roubaix

SITUATION MÉTEOROLOGIQUE. Roubuix
30 juil. — Hanteur baromètrique, 762. Tompérature:
A 7 heures du matin. 17 degrés audessus de zèro.
A 1 » du soir. 20 degrés audessus de zèro.
A 5 » 24 degrés audessus de zèro.
Paris, 29 juillet. — La situation s'est peu modifiée depuis hier, une zone de faibles pressions couvre toujours le nord de l'Europe (Bodo, 751 mm). Le baromètre reste relativement élevé, principalement dans l'ouest de la France et en Crimée.
Le vont est faible sur nos cotos, il fraichi et tourne au sud à Valentia. Le siroco règne en Algerie.
Des orages et des pluies sont signalés en Scandinavie, dans l'ouest de l'Allemagne, du Danemark, des lles Britanniques et dans que'ques stations du centre de la France.
La température s'est un peu abaissée dans le nord et l'ouest du continent.

Le thermon-ètre marquait ce matin : 8° au pic du Midi, 10 au Puy-de-Dôme, 15 à Paris,22 à Rome, Al-ger et Biskra. maxima ont atteint hier 26° à Nemours, Aumale et Biskra. En France, le temps assez beau et chaud va per

LETTRES MORTUAIRES ET D'ORITS PRIMERIE ALFRED REBOUX.— A VIS GRATUIT dans le Journal de Roubaux (grande édition), et dans le Petit Journal de Roubaux.— La Maison se charge de la distribution à domisils

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

UN CRIME AFFREUX A L'ÉPEULE UM ENFANT D'UN AN ÉTRANGLÉ PAR SA MÈRE

Le quartier de l'Epeule a été mis en émoi, mer credi, vers cinq heures du matin, par un crime horrible, accompii avec une préméditation si cou-pable et un tel raffisement de cruauté que la po-pulation indignée voulait faire un mauvais parti à la jeune fille qui l'avait commis. Voici le récit de ce drame dont la nouvelle s'est répandue dans Roubaix comme une trainée de

La coupable

La coupable

La coupable

La coupable

La coupable n'est âgée que de dix-huit ans. Elle
est née à Roubaix et se nomme Sophie Carpentier.
Sa physionomie est agréable; les yeux sont vifs
et brillants; sa figure n'exprime nullencent la méchanceté atroce dont elle a fait preuve.

Il y a quelques années, Sophie Carpentier liait
connaissance avec un jeune homme de Roubaix,
qui offrait en vente des publications de tous genres: journaux et chansons.

La jeune fille s'aperçut bientôt qu'elle allait
devenir mère et elle en informa son amant. Celuici songea dès lors à l'abandonner et, quelques
semaines après, il partait pour l'Amérique, la laissant sans ressources.

sant sans ressources.

Le père de la jeune fille, qui est tisserand et habite une rue voisine du parc de Barbieux, la chassa

de sa mairon.

L'enfant vint au monde le 15 août de l'année dernière et reçut le nom d'Emile Carpentier. Sa mère le mit en nourrice; elle changea même plusieurs fois de maison et, il y a eaviron cinq semaines, elle confia le bébé a une femme de Wasquehal, Mme Joséphine Martin, qui demeure au hameau du Capreau.

Dimanche dernier, Mms Martin était venue à Roubaix réclamer à Sophie Carpentier le montant de deux semaines de nourrice. Celle-ci lui remit quatre francs, et comme Mme Martin lui avait dit ielle avait suffisamment de travail, sans cet en-nt, Sophie Carpentier lui répondit qu'elle irait reprendre mardi soir, pour le confier à une mme du quartier de l'Epeule, habitant la cour ais qui est jusqu'iei restée introuvable. A partir e ce moment, l'idée d'un crime germa dans l'ima-ination de la icune fille.

de ce moment, l'idée d'un crime germa dans l'imagination de la jeune fille.

Sophie Carpentier habitait une chambre, place
d'Amiens, à l'estaminet Jean, tenu par M. Jean-Baptiet Goulin. Elle se plaignait souvent de la misère
qui l'étreignait. Employée comme ouvrère soigneuse à l'établissement de MM. Lemaire et Dillies, rue des Filatures, elle gagnait environ douze
à treize france par semaine; la nourrice recevait
six francs par semaine; on comprend dès lors
combien ses ressources étaient précaires. Aussi
est-on unsaime à attribuer à la misère la résolution prise par la jeune fille de supprimer son enfant.

Mardi spir, vers huit heures et quart, Sophie Carpentier rentra dans son appartement; elle man-ga comme d'habitude et à hut heures et demie elle quittait l'estaminet de M. Goulin, pour se rendre à Wasquehal, etramener son enfant. Elle a dû faire vivement la route, car à dix heures elle

rendre à Wasquehal, etramener son enfant. Elle a dû faire vivement la route, car à dix heures elle était de retour, etse couchait. Les personnes qui ont vu la jeune fille à cette heure n'ont rien remarqué d'anormal sur ses traits.

En sortant de chez Mme Martin, Sophie Carpentier, passa plusieurs fois une corde autour du cou du bebé, et. arrivée rue de l'Epeule, elle entra dans une cour située en face du couvent des Sœurs Clarisses. Ilg était à ce moment environ dix heures moins le quart.

Au milieu de cette cour se trouvent plusieurs water-closets à l'usage des habitants des maisons water-closets agi usage des nabilants des maisons Delobel. Ces water-closets sont distants des habitations decinq à six mètres et complètement isolés. La jeune fille se dirigea vers l'un d'eux, mais avant, elle voulut étouffer le petit garçon qu'elle portait dans les bras et voici comment elle s'y

portat dans les bras et voici comment ene sy prit:

Elle ramassa de la terre glaise et en introduisit une certaine quantité dans la bouche du pauvre petitêtre; puis elle lui boucha également les narines avec de la terre, ainsi que l'atteste l'examen du corps de l'enfant. Comme l'enfant se tordait dans d'horribles convulsions, que sou visage devenait violacé et qu'il faisait de vains efforts pour lutter contre l'asphyxie, la fille Carpentier serra violemment les nœuds de la corde de broche, on elle avait eu soin de prendre à l'atelier où elle qu'elle avait eu soin de prendre à l'atelier où elle travaillait et dont elle avait déjà enlace le cou de 'enfant, et elle ne lacha prise que lorsque celui-c ne donna plus signe de vie.

Alors, la jeune fille prit une brique, l'attacha è

Sephie Carpentier quitta sa chambre mercredi, à cinq heures et demie du matin, après avoir déjenné comme à l'ordinaire, et se rendit à son atelier de la rue des Filatures.

A la même heure, un ouvrier habitant au n. 12 des maisons Delobel, M. Edouard Nuyttens, entrait dans le vater-closet, mais s'enfuit épouvanté, criant au secours! il eut à peine la force de se trainer jusque chez lui, et mit les voisires au courant de l'horrible découverte qu'il venait de faire.

Un attreupement considérable se forma aussitôt et un ouvrier fileur, habitant la rue du Progrès, M. Edouard Guillauchin, aidé de plusieurs personnes, retira le corps de l'enfant qui fut placé dans un panier.

sonnes, retira le corps de l'enfant qui fut placé dans un panier.

Le fils de Mme Martin, la nourrice du bébé, passait à ce moment; voyant un rassemblement, il s'informa des motifs qui l'avait occasionné. Il s'approcha et poussa un cri d'horreur en reconnaissant l'enfant que, la veille au soir, il avait vu dans les bras de sa mère. Il courut, en compagnie de M. Nuyttens, avertir M. Germain, maréchaldes-logis chef de gendarmerie, qui envoya deux gendarmes procéder aux constatations d'usage.

Dès que les gendarmes connurent le nom de la

coupable, ils se rendirent chez M. Jean-Baptiste Goulin, place d'Amiens, mais n'y trouvant pas la jeune fille ils se dirigèrent vers l'établissement de MM. Lemaire et Dillies, rue des Filatures, et man dèrent Sophie Carpentier. La vue des gendarmes ne fit pas perdre contenance à la jeune fille qui se laissa arrêter sans opposer la moindre résistanc elle fut conduite à la prison de la rue des Arts.

Après le crime

La foule s'était portée en masse sur tout le par-

La foule s'était portée en masse sur tout le parcours que de ait suivre la jeune fille. Les femmes surtout étaient indignées; plusieurs proféraient des menaces de mort contre la coupable. En face de la gendarmerie et dans la cour de la rue de l'Epeule, où le crime avait été perpétré, des milliers de personnes stationnaient.

Le brigadier de gendarmerie Van Bleus et le gendarma Cossaert, qui conduisaient Sophie Carpentier, l'interrogèrent sur les motifs qui l'avaient poussée à commettre un pareil forfait. Elle répondit que c'était la misère qui l'y avait forcée : elle avous d'ailleurs son crime, sans qu'il fut besoin d'insister. Sophie Carpentier a déclaré en outre que c'est en passant près de la barrière de l'Allumette qu'elle avait étouffé son enfant, en lui introduisant à plusieurs reprises de la terre de produisant à plusieurs reprises de la terre de prique dans la gorge; cette version est controuvée et l'enquête établira si la fille Carpentier a dit la

Un détail qu'il ne faut pas omettre, c'est que la mauvaise mère n'a pas témoigné le moindre regret de l'acte menstrueux qu'elle venait de commettre et qu'elle ne parait pas s'émouvoir, quand on lui parle des détails de son crime. « C'est la misère, répondit-elle toujours, je ne pouvais plus pourvoir aux moyens d'existence de mon enfant. » C'est à peine si une larme vient de temps à autre mouiller sa paupière et c'est plutôt la crainte de la justice que le remords qui la lui fait verser. Le corps du pauvre bébé a é é transporté, dans une corbeille en osier, à l'Hôtel-Dieu, et Jéposé à la Morgue pour être soumis à l'autopsie du méde-

la Morgue pour être soumis à l'autopsie du mêde-cin-légiste. Sans être fort, le bébé se portait bien-toutefois certains indices prouvent qu'il n'avait pas-toujours reçu les soins que nécessitait son jeune âge. On remarque, sur le cou, une large ligne vin-lacée produite par le serrement de la corde: le visage est tuméfié, les lèvres noircies.

La descente da parquet

La descente du parquet
M. du Liscouët, juge d'instruction, accompagné
de son greffier, est arrivé à Reubaix par le train
de deux heures 04 de l'après-midi, pour procéder à
la reconstitution du orime et confronter la fille
Carpentier avec sa victime.

UN DRAME A LA FRONTIÈRE

Un homme accidentellement thé par un donanier

Un grave affaire s'est passée, mardi soir, au hameau du petit Tournai, à Wattrelos.

Le bruit avait couru qu'une brigade de douaniers en embuscade, avait été attaquée par une bande de fraudeurs et que les préposés avaient été obligés de se servir de leurs armes pour se défendre.

Les circonstances dans lesquelles le drame s'est déroulé étaient rapportées d'une façon inexacte; il n'y a eu aucune attaque de la part des faudeurs et le coup de feu qui a amené la mort d'un homme doit être attribué à une cause toute aocidentelle. Voici ce qui a eu lieu: qui a eu lieu :

Avant le drame

Mardi, vers cinq heures et demie de l'après-midi, les préposés Drenou et Abbadie, de la bri-gade de la Martinoire, se trouvaient en tournée de service, dans le seutier Segard, à trois cents mètres cuviron de la frontière belge, au hameau du Potit Tourani.

du Petit Touraai.
Ils virent venir à eux deux jeunes gens qu'ils connaissaient pour être des fraudeurs, et qui étaient porteurs d'une certaine quantité de café

Mais l'un d'eux réussit à s'échanner, et, en nour Mais l'un d'eux réussit à s'échapper, et, en pour survant sa course, il tomba dans la becque ou rie. qui forme à cet endroit la limite du territoire. Les préposés maintinent l'autre prisonnier mais il se débattait, et ils furent en quelque sort obligés de le trainer jusqu'au pavé de Tourcoing à Wastrelos, distant de là de quelques mètres seu

Ils se disposaient à le conduire à la prison de

Ils se disposaient à le conduire à la prison de Wattrelos, quand tout à coup une cinquantaine d'individus, vinrent entourer les douaniers et le fraudeur.

Quelques instants se passèrent peudant lesquels les préposés eurent à supporter les insultes et les horions de la bande de fraudeurs dont aous venons de parler et qui étaient accourus du territoire belge, lorsqu'ils s'étaient aperçus que deux des leurs étaient tombés entre les inains de la douane.

Aux injures succèdèrent les menaces et plu eurs fraudeurs voulurent délivrer leur camarade Il s'en trouva même qui empoignèrent le prison nier à bras le corps et peu s'en fallut que le douaniers ne fussent débordés.

Ce que voyant, le préposé Drenou sortit son re l'étui et le promena au dessus de la têt volver de l'étui et le promena au dessus de la tête de ceux qui l'entouraient pour les intimider; il n'avait nullement l'intention de se servir de cette arme. Mais à un moment donné les efforts que firent plusieurs assistants pour faire lâcher prise aux douaniers devinrent si violents que le préposé Drenou fut presque renversé et qu'en voulant garder son équilibre, il plaça par mégarde le doigt sur la gâchette du révolver et une détonation se fit entendre.

Le coup de feu

Un jeune homme poussa un cri et s'affaissa. Immédiatement ceux qui se trouvaient là s'écrièrent: « Yous avez tué un homme. » Le préposé Drenou épouvanté, lâcha son prisonnier qui s'enfuit en B-lgique accompagné de toute la bande. Les douaniers, aidés du garde-champètre de Wattreles, M. Bénit, en tournée à cet endroit, transportèrent le blessé dans la maison la plus voisine, celle de M. Camille Nachtervelde, boucher.

On plaça le jeune homme sur un matelas dans une chambre et un s'empresse d'aller cherches M Un plaça le joune homme sur un matelas dans une chambre et on s'empressa d'aller chercher M. le docteur Jacquemont, qui ne tarda pas à arriver. En même temps on allait prévenir la police et la gendarmerie de Wattrelos.

M. le docteur Jacquemont déclara que le blessé ne survivrait pas longtemps au coup qu'il avait reçu. Un vicaire de Wattrelos accourut, pour don-

ner les derniers sacrements au jeune homme,

Lavictime

La victime

Le blessé est un garçon de dix-sept ans, Charles Hazebrouck, habitant la rue Drouot, à Roubaix. Il n'avait pas de profession connue et faisait de temos à autre des courses pour certaines maisons de Roubaix; on croit généralement que la fraude entrait pour beaucoup dans ses moyens d'existence. Du reste, on a retrouvé dans ses effets une certaine quantité d'allumettes de contrebande.

Il habitait avec sa mère, ouvrière peigueuse et ses deux jeunes socurs âgées de 7 et 4 aus.

Le blessé a été atteint au dessus de l'aine; la ballea traversé les intestins et est allée se loger dans l'épine dorsale.

dans l'épine dorsale.

Après deux heures d'agonie, Charles Haze brouck est mort sans avoir repris connaissance

Après le drame Quelques instants après cet évènement, MM. Renard, commissaire de police, Lemaire, lieute-nant des douanes à Tourcoing et le brigadier de gendarmerie de Wattrelos, sont arrivés au ha-mean du Petit-Tournai et ent commencé l'en-

quét...
La soène a été reconstituée et plusieurs person nes, qui avaient assisté au drame ont été enten dues, Les préposés Drenou et Abbadie ont été également interrogés. Il résulte des différente-dépositions que le douanier n'a nullement voult se servir de son revolver et que c'est pendan qu'il se défendait cor re les compagnons du frau durs que le cour se les compagnons du frau

qu'il se défendait contre les compagnons du frau-denr, que le coup est parti.

La mère du blassé est arrivée vers six heures et demie chez M. Nachtervelde, mais elle n'a pas été reconnue par son fils. Elle a déclaré que sou fils avait quitté Roubaix vers quatre heures de l'a-près-mili, disant qu'il allait faire une promenade en Belgique.

Un grand nombre de curieux se sont portés au hameau du petit Tournai dans la soirée de mardi.

nameau du petit l'ournai dans la soirée de mardi.

Ap ès la mort du jeune homme, M. Nachtervelde leur a pe, nis de défiler par groupe de dix devant le cadavre.

Il y a lieu de romarquer qu'à l'indroitoù les deux fraudeurs ont été arrêlés, la frontière décrit une courbe aigüe et que les camarades des fraudeurs ont cru un moment que l'arrestation avait été faite sur le territoire beige, alors qu'elle avait été opérée dans un champ de blé, situé sur le territoire rançais, à quelques mètres de l'habitation de M. Leclerog-Bourgois.

Ce tragique évènement a causé une vive émotion à Wattrelos et sur toute la ligne frontière : des curieux sont même accourus d'Herseaux et des communes environnantes.

L'égoût collecteur. — Par arrèté de M. le Préfet du nord, la circulation sera interrompue jusqu'au 4 août prochain, sur la partie de la route départementale nº 19, dite boulevard Gambesta, pour l'ouverture d'une tranchée transversale destinée aux travaux de l'égoût collecteur.

Pendant cette interruption la circulation des voitures se sera par les voies latérales du boulevard.

Certificat d'études. - Lundi ont eu lieu, po es garçons des écoles communales du canton de Roubaix Ouest, les examens du certificat d'études primaires. Il y avait 214 candidats; 184 ontété admis aux épreuves orales, puis définitivement reçus. Les prix départementaux ont été merités par MM. Marius Degremont, de l'école de la rue des Arts; Julien Debuck, de l'école de la rue Bré-zio, et Arthur Delbarre, de l'école de la rue des Arts. primaires. Il y avait 214 candidats; 181 ont ét

Avis militaire .- Les ajournés et fils d'étran Avis militaire. — Les ajournés et fils d'étran-gers, de 1887 et 1888 uyant droit à la dis-pense. — M. le ministre de la guerre, après un nouvel examen de la situation des ajournés des clastes de 1897 et de 1898 qui, reconnus aptes au service militaire en 1890, ont invoqué la dispense à l'un des ttres prévus par l'art. 21 de la loi du 15 juillet 1889, a décidé que ces leunes gens ne ferament que quatre mois de service, comme les hommes de leur claste qui ont été dispensés en 1888 et en 1889.

En conséquence, les ajournés de la classe 1887, qui, en présence du texte de l'article 131, dernier nier alinéa, de l'instruction ministérielle du 28 mars 1890, disant qu'ils n'avaient aucun intérêt à btenir la dispense, se sont abstenus de la récla ner, seront admis à demander à l'autorité militaire eur envoi en congé après 4 mois de service ef-

leur envoi en conge apres a mois de sontos Meculi.

A cet effet, ils devront faire parvenir à la Mairie (bureau militaire) arant le 15 aout prochain, les pièces établissant leur droit à la dispense.

Ces dispositions serontégalement appliquées aux jeunes gens oés en 1857 et 1888 (fils d'étranger) portés sur les tableaux de recensement de la classe 1889, en vertu des articles 11 et 12 de la loi du 15 juillet 1889 et qui suivent le sort de la classe à laquelle ils appartiennent par leur âge, s'ils ont droit aux dispenses prévues par l'art. 21.

Nécrologie - M. Carlos Spel, conseiller mu micipal de Roubaix, est mort subitement, chez lui. rue d'Alma, mercredi, à onze heures du mutin M. Spei était âgé de 60 ans.

— On annonce aussi la mort de Mme Verleye, née Louise Cambrav, dans sa 32me année, demeurant rue de la Rondelle, 34. Ses fanérailles auront lieu vendredi ter août, à 9 h. 1/2, en l'église Notre-Dame.

Notre concitoyen, M. Constantin Bermeyn, Notre concitoyen, M. Constantin Bermeyn, en garnison à Paris, et qui suit les cours de l'Ecole Nationale et spéciale des Beaux-Arts, vient de remporter de beaux succès. Il a d'abord été admis avec le n. l'à cette dernière Ecole, et il a obtenu dans la première le premier prix de dessin d'après l'antique (1re division), le deuxième prix de dessin de plantes vivantes (concours mensuels), le ler accessit dans le grand concours de dessin en loges, le ler accessit pour les concours mensuels d'après nature et le 2e accessit pour les concours mensuels d'après nature et le 2e accessit pour les concours mensuels d'après l'antique.

mensuels d'après l'aufique.

Comme on le voit, M. Bermeya ne perd pas son temps et justifie l'intérêt que lui porte la ville.

Pour le récompenser, son colonel lui a accordé une permission d'un mois.

La rue Pierre-de-Roubaix. - On signale le mauvais état de pavage de la rue Pierre-de-Rou-baix où il se produit fréquemment des accidents de voiture. Plusieurs industriels ont l'intention de faire circuler une pétition pour pretester contre cet état de choses.

Un bon exemple à suivre. - M. A. Chiziaux de la rue Solférino a fait parvenir, pour l'œuvre du Refuge de nuit, la somme de 2 fr. 95, produit d'une quête faite à la suite d'une partie de boules chez M. Constant Desmettre, à l'Avenue du Châ-

Une descente du parquet. juge d'instruction, accompagné de son secrétaire, est arrivé à Roubaix, venant de Tourcoing, à qua-

re heures de l'après-midi. Ce magistrat s'est rendu dans le cabinet de M. Barroyer, commissaire central, où l'attendait M. Martin, commissaire de police du 4e arrondisse-

ment.
On se rappelle qu'il ya environ une semaine un
vol de bijoux était commis à Tou coing, au préjudice d'un commis des douanes et que le voleur,
un nomme Delburque, était arrêté quelques jours
plustard à Tournas. Cet individu avait habité Roubaix pendaut une quinzaine de jours avec si famille et avait loué un appartement dans la rue

familie et avait foue un appartement dans la rue de Tourcoing, cour Flipot.

M. Legrand et le commissaire de police ont été faire une perquisition domiciliaire chez la femme de Delburque, que l'inconduite de son meri a plongée dans une profonde misère. Ils ont voulu savoir si les objets volés à Tourcoing et qu'on n'avait pas retrouvés à Tournai lors de l'arresttion de Deburque, n'avaient pas été déposés chez lui.

lui.

M. Legrand a trouvé trois cuillers en argent et une fourchette de même métal, marquées aux initiales R. B. et dont la femme de Deburque se servait pour faire la cuisine. Ces objets provenaient évidenment d'un vol, bien que la malheureuse femme ait déclaré qu'elle ne savait pas où son mari se les était procurés.

Le Parquet est retou né à Lille par le train de 5 heures 45 du soir.

Un noyé. — Un millier de personnes station-naient, mardi, vers huit heures du soir, sur les quais entre les ponts du Cimedère et celui de la rue Ampère, pour ausister aux recherches que M. Nicker, maitre-nageur, faisait dans le canal, pour retouver le corps d'un individu qui venait de

pour retouver le corps a un marina que la ynoyet.

Un ouvrier plafonneur, Henri Martineau, âgé de 28 aus, médaillé du Tonkin, et habitant la cour Delaure, au quai de Wattrelos, avait passé les journée de lundi et de mr-di à s'amuser dans différents estamineis du quartier du Beau-Chène. Sa femme, ne le voyant pas revenir, était allée le chercher, vers tept heures. En passant près de l'écluse du cimetière, Martineau lui dit : « Tu vas voir genma le sais nager. » Et au même moment, voir comme je sais nager. » Et, au même moment, il faisait un plongeon dans le canal, mais il ne

repaiut pas.

Il n'a pas fallu moins de deux heures pour ramener le corps sur le rivage.

M. Martin, commissaire de police du quartier Saint Joseph, après les constatations d'usage, a fait transporter le cadavre à l'Hôtel-Dieu.

Un homme b'essé à la gare du Pile. — Un a cident est arrivé, lundi soir, vers cinq heures, à la gare de Roubaix-Wattrelos. Un hommeţi dequipe, M. Henri Taisnes, était occupé à faire manœuvrer des wagons qu'il pous-sait sur une plaque tournante, quand son pied droit se trouva pris dans les cailloux du ballastet il tomba. Sas iumbes clissèrent sur les rails, mais il tomba. Ses jambes glissèrent sur les rails, mais grâce à sa présence d'esprit, il les retira heureusement presque aussitôt; sans cela, il aurait eu les deux jambes coupées.

Mais, au moment où il se relevait précipitament il futtient para de conscient.

mais, au moment ou it se reievait precipitam-nent, il futatient par un des coussinets des roues it eut une partie du pied droit arrachée, les chairs taient pendantes et la blesaure horrible à voir. Dans la matinée de mardi, un inspecteur de la compegnie du Nord a rendu visite à M. Taisnes, pui a été transporté à l'hôtel-Dieu. Son état est latisfaisant

grave.
Cei homme, qui était monté sur un échafaudage,
a perdu l'équilibre et il a été précipité dans le
fond d'une cave. Il a reçu des contusions multipies et a cu plusieurs côtes fracturées. Il a été
transporté à l'Hôtel-Dieu,

Un accident, rue des Anges. — La ducasse du quartier Saint-Joseph a eté attristée par un accident arrivé lundi, vers six heures du soir, dans les circonstances suivantes:
Un jeune homme de 17 ans, M. Louis Pontier, ouvrier tisserand, était monté sur le manège des chevaux de bois, installé rue des Anges, en compagnie de plusieurs de ses camarades. Il perdit soudain l'équilitre et tomba; sa téte alla heurter coutre un pavé et il se fit au front une biessure de six centimètres environ.

environ.

Le jeune homme, qui perdait du sang en abondance, fat transporte, sans connaissance chez une dame de la rue des Anges, Mme Rosalie Vermeulen, ou des soins lui furent donnés. Lorsqu'il eut été rapelé à lui, on le reconduisit à son donicile, rue de l'ourcoing, cour Plipot. L'état du blessé n'est pas grave.

grave.

Un accident de voiture. — Un chauffeur, habitant la rue d'Hem, M. Louis Desruez, retournaît à son demictle, lundi, vers huit heures du soir, lors-qu'à preliques môtres de l'Hippodrome, il fil a rencontre d'un de ses amis avec lequel il s'arrêta pour

qua prosquare d'un de ses amis avec lequel il s'arrêta pour causer.

Il ne vit pas venir une voiture et se gara trop tard. Il reçui un brancard à l'épaule et fut renversé. Dans sa chite, il se fit en outre plusieurs contusions à la tête et aux bras.

La voiture appartiont à M. Joseph Wallaeys, patissier, rue de Lannoy.

M. Desruez a pu regagner seul son domicile. Il em sera quitte pour quelques jours de repos.

Une disparition.— Il n'est question, dans le quartier de l'Epoule, que de la disparition mystérieus: d'an mayon, nommé Cailleau Cet homme, qui se treuvait sans travail depuis une huitaine de jours a quité le logement qu'il habitait chez M. Norbert Bouvy, cabaretter, près de l'église du Créchet, sans dor ar de ses nouvelles.

Les enfants de cet ouvrier, qui habitent avec leur mère à Taintegnies, près de Tournai, sont arrivés pour se mettre à la recherche de leur malineureux père.

our sanction de control de contro

Deux chevaux emportés. -- Lundi après e voiture attelée de deux chevaux, arrivait train dans la rue d'Inkermann, menaçant e

FEUILLETON DU 31 JUILLET 1890. - Nº 61

UN DRAME FINANCIER

Par PIERRE SALES

DEUXIÈME PARTIE

- Oh! si, de très bonne heure, puisque c'est aujourd'hui qu'il a déménagé. Il paraît que les affaires n'allaient pas; alors il a emporté tout ce qui se trouvait ici et il a mis la boutique à louer...

moi?

Rien du tout; j'ai pensé que vous saviez tout, puisque vous n'étes pas venue sujourd'hui.

Où habite M. Versouillard? demanda-t-elle avec un sanglot dans la voix.

Je n'en sais rien, mademoiselle. Ici, il avait

payó d'avance.
Elle jugoa inutile de poser d'autres questions.
Elle devinait tout, maintenant. Ce magasin,
ce Vernouillard, cette place, tout cela n'était
qu'une comédie... Et, dans tout cela, elle seniati
bien la main de Georges, qui avait voulu la réduire
plus sôremest à la misère ann de se venger de la
pauvre fille qui jadis avait repoussé son immonde

Yvonne ne comprenait qu'à moitié. Chemin fai-sant, Hélène lui raconta tous les petits incidents qui s'étaient succédés depuis son entrée dans le

- Mais... Dans quel but? Helène n'osa pas dévoiler à Yvonne toute sa pensée. Yvonne était encore trop pure, trop inno-cente.

- Je ne sais pas, balbutia Hélène.

Elles oubliaient elles-mêmes pour songer à leurs Elles oubliaient elles-mémes pour songer à leurs amis. On étaient-ils que faisaient-ils maintenant? Ne couraient-ils aucun danger? Elles revin.ont rue Notre-Dame-de-Lorette, le cœur déchiré par l'angoisse. Quand elles arrivèrent.elles trouvèrent le commandant qui les attendait avec la plus grande anxiété. Il était rentré afin de savoir si Hélène avait touché la petite somme qui lui était promise. En voyant l'allure accablée des jeunes filles, il devina:

— Hein? Ca n'a pas marché?

Hélène fit signe que non.

Helinf Can a pro-Heline fit signe que non.

C'est bon; je vais aller le trouver, moi, ce

C'est bon; je vais aller le trouver, moi, ce

monsieur Vernouillard.

Oh! ce n'est pas la peine, dit amèrement
Hélène. Le magasin est fermé; tout a été enlevé...

c'est une tromperia longuement organisée...

Le magasin fermé! hurls le commandant.

Ah 9a! mais ueus vivons donc dans un pays de sauvages, que de pareilles coquineries puissent se commettre!

d'une drole de façon envers nous tous!

ns. mes enfants, il s'agit de ne nas se laisser abattro par la mauvaise fortune. Ve allez rester tranquillement ici, tandis que je tourne chez mon pauvre Bob, qui est aussi malade que nous. Ah! ça n'est pas drôle nen plus de ce ôté-là. Ce soir, nous dinerons ensemble, et no

que nous. Ahl ca n'est pas drôle nen plus de ce côté-là. Ce soir, nous dinerons ensemble, et nous aviserons aux moyens de nous tirer de ce sacré pétria. Mais aussi, quelle idée a eue mon fichu neveu de s'en aller en Amérique!

Il tendit ses deux mains aux jeunes filles; puis il les embrassa; euin il partit à grandes enjambées, faisant des moulinets avec sa canne.

Hélène et Yvonne s'assirent, accablées, n'ayant plus de force, absorbées dans leurs pensées. Maintenant, elles n'avaient plus d'espoir que dans le commandant. Pour la première fois, Hélène était réellement effrayée. Ce qui lui faisait le plus de mal, c'était la vue de sa pauvre grand'mère qui se trainait lourdement dans leur petit logis et qui, chaque fois qu'elle passait devant Yvonne, lui lançait un regard de colère. Grand'mère Loudon baissait beaucoup. La mort de son mari l'avait cruellement frappée, puis les privations de toutes sortes qu'il avait fallu s'imposer après la faillite Marsébert. Et Hélène se disait que leur misère allait être encore plus horrible... Que deviendraient-elles, si le commandant Peyrusse ne pouvait trouver d'argent? Comment pourraient-elles quitter cette maison, emporter leurs meubles?.

Et même, après cela, où iraient-elles f Dans son impatience de revoir le commandant, elle se mit à la faister et regarda dans la rue. Soudain, elle se rejets en arrière, en poussant un ort d'effroi.

mura:

— De grâce, ne vous montrez pas! Votre frère est là, dans la rue, fixant ses yeux sur notre aprtement.

— Allons! dit Yvonne, d'un toa résigné ; il a riné, tout de suite, que c'est ici que je me réfu-

maison.

La grand-mère consentit en grondant, et entraîna
Yvonne dans une autre pièce. Il état temps. Déjà
on frappait à la porte. Hélène alla courageusement ouvrir et se trouva en face de Georges Marsébert. Elle eut la force de contenir l'indignation
qui l'agitait, et prit son air le plus naturel pour
recevoir le jeune homme. Avant tout, elle voulait
sauver Yvonne.

Le plan de Georges Marsébert

Georges Marsébert n'avait osé rieu demander à la concierge de la maison ; il venait là à tout hasard, autant dans la pensée d'y retrouver Yvonne qu'avec l'espoir de tomber chez Hélène au moment précis où la misère devait la lui livrer. Il avait constaté, le matin, l'absence d'Yvonne, et il avait immédiatement quitté Ecouffiant avec Vouzadoux, laissant sa mère et Baranville très inquiets sur les suites de cette aventure. En arrivant à Paris, il s'était rendu rus Milton, supposant que peut-être Yvonne y était allée aussi; puis, ayant doané rendez-vous à son ami pour le soir, il commençait ses recherches.

recherches.

— Je wous avous, mademoiselle, commença t-il avec la plus parfaite hypocrisie, que je ne mattendan pas a vous trouver à cette heure; je venais seulement pour prendre de vos nouvelles.

Si Hélène n'avait été absolument certaine que Vernouillard obéissait à Vouzadoux et à Georges, elle se serait laissé persuader par le jeune homme, qui continuait avec aisance:

— Jo croyais qu'à cette houre vous étiez encore à votre magasin.

Stupéfaite de tant d'aplomb, Hélène ne répondit que par un geste baual. Georges jeta un coup d'œil autour de lui, cherchant si on ne l'observant d'aucune cachette, puis il demanda:

- Comment va votre grand'mère ?

- Etle va... bien...

Non, monsieur, elle est sortie. Aussi m'est-npossible de vous recevoir plus longtemps. - Mais pourquoi done ? - Vous devez bien le comprendre, monsieur

Elle espérait ainsi le forcer à se retirer. D'ail-leurs ils étaient encore debout. Hélène fit un pas vers la porte, en demandaut d'une voix trem-blante: Comment va mademoiselle Yvonne ? Vous ne l'avez donc pas vue ? Elle est à Paris depuis ce matin. Et je croyais qu'elle devait vous faire une petite visite.
 Non... noa ... monsieur.

— Alors, je vais la faire pour elle, ma chère Hélène; car, sûrement, elle me demandera de vos nouvelles dès que je la verrai.

Et Guorges, sans attendre une incitation d'Hélène, s'assit, après avoir placé une seconde chaise auprès de la sienne.

Voyons, ma chère Hélène, continua-t-il, dites-— voyons, ma chere neisene, continua-t-1, dites-moi sivous étes toujours contente. Il la prit par la main et la força de s'asseoir, elle n'esait pas résister. Georges commençat à croire réellement que sa sour ne s'était pas réfu-giée chez la jedne fille, et qu'il était bien soul avec Hélèace : son audace augmentait. Puis, insidieusement:
— Comment vont les affaires de ce cher Vernoziliard, affaires qui sont aussi un peu les Il jourit si habilement la comédie, que la jeune

fille le regarda fixement, se demandant si elle ré-vait. Presque aussitét elle dut baisser les yeux, car ceux de Georges s'étaient fixés sur elle avec des ceux de Georges s'étaieut acceux de Georges s'étaieut acceux de passion.

— Vous ne savez donc pas ? balbutia-t-elle.

— Quoi donc ?

— Quoi donc ?

Quoi donc?
 Ce M. Vernouillard a disparu.
 Disparu?... Lui?... Quand?...
 Aujourd'hui.

— Aujourd'hni.

— Maisc'est un drôle! Je n'ai consenti à lui avancer de l'argent, au nom de Vouzadoux, que dans l'unique but de vous créer une situation!

— Ainsi, vous ignorez qu'il était part!

— Absolument. Et j'en suis la première victime;

car je crains bien que mon argent ne soit perdu Il est vrai que Vouzadoux sera forcé de me le rem bourser. Mais... j'espère bien que ce Vernouillard vous a payé ce qui vous était dû.

vous a paye es qui vous etat du.

Hélas, nen, monsieur.

Hélène dit cela simplement, ne voulant adresser auoun reproche à Georges. Puis, elle avait eu une lueur d'espoir. Quand on est malheureux, on se raccroche à toutes les branches. Peut-être n'y avait-il dans tout cela qu'un maleutendu?...

— Comment! s'écria Georges, il ne vous a pas payée?

— Non, monsieur. Non, monsieur.

Oh! le bandıt! Mais alors, il ne vous reste

pas grand'chose ?

Rien, monsieur. (A suipre)

WATE SALES

Vernouillard et Ci-

Mais il vous a laissé quelque chose pour

Les deux jeunes filles s'en furent, atterrées,

magasin.

— Mais c'est abominable! s'écriait Yvonne.

— Hélas! répondit Hélène, je suis frappée comme l'est notre pauvre ami le commandant Peyrusse, comme Bob Lytton... La trahison a été ourdie de la même manière; en a abusé de notre confiance, on nous a indignement trom-

ommettre!
Il se tourna vers Yvonne!
— Mademoiselle, sauf!> respect que je dois à
etre famille, monsieur votre frère s'est conduit

d'une drois de laçon envers nous tous : La, ne pleurez pas. Vous, je ne vous confonds pas avec votre famille. Vous êtes un ange, vous! Et croyez bien qu'il n'y a pas que mon ueveu Robert qui vous adore! Je vous adore, mei aussi. Sacrebleu, je vous dis de ne pas pleurer, parce qu'alors je me mettrais aussi à pleurer, et que cola me fait mal à l'estomac quand je pleure.
Il pronoga quelques « Hum! hum! » et se moucha bruyamment:

On: ciel
 Qu'avez-vous? demanda Yvonne, en se précipitant aussi vers la fenétre.
 Heureusement, Hélène put l'admirer et mur-

Helene regarda encore, puis elle dit:

— Cachez-vous vite! Grand'mère, reste avec
mademoiselle Yvonne .. Il est entré dans la